



**Yves-Bernard Debie refuse de se cantonner à un style unique et réalise ses acquisitions au gré de ses envies.**



Massues maories, dites Patu, basalte, os de baleine et bois, Nouvelle-Zélande.

## Collection

# Les voyages imaginaires d'un avocat

Biberonné à l'art, Yves-Bernard Debie, homme de loi bruxellois, est un passionné atypique. Objets maoris, planche votive de Papouasie-Nouvelle-Guinée... Il a forgé son goût à force de rencontres, de lectures. Une porte ouverte vers ces ailleurs tant rêvés.

**Reportage:** William Coop-Phane

**L**a vaste demeure sous les marronniers, face au parc en fleurs et au tramway qui traîne, impose sa brique claire à l'angle de l'avenue. C'est dans la quiétude verte de ce quartier nord de Bruxelles que l'avocat Yves-Bernard Debie et son associé ont installé leur cabinet. Un cabinet empli de curiosités qui expriment la passion éclectique de l'homme de loi pour les œuvres d'art et les civilisations lointaines. Aujourd'hui, à 50 ans, sa passion l'a conduit à devenir l'un des grands spécialistes du droit du commerce de l'art et des biens culturels. Son cheval de bataille : la restitution systématique par les musées nationaux des œuvres d'art dont il critique, avec virulence et justesse, les dérives moralisatrices. Formules polies, timbre posé, il nous parle avec ferveur de ses convictions, de ses combats, de ses coups de cœur, de son enfance.

Un grand-père artiste-peintre et un père ancien directeur de l'Académie des beaux-arts d'Anderlecht à Bruxelles, tous deux collectionneurs infatigables, de la porcelaine de Sèvres à l'Art brut, ont aiguisé l'appétit du petit garçon pour la peinture et les objets d'art. « *Après la guerre, mon grand-père Eugène Debie s'est installé en Bretagne, près de Quimper d'où son régiment était originaire* », raconte l'avocat. C'est lui qui va élever

L. R. DEBIE, HUGHES DUBOIS



Joan Miró (1893-1983), *Septembre 1965*, gouache crayon, encre, aquarelle et crayon de couleur sur papier.



Victor Hugo, *Burg en ruines*, lavis d'encre brune sur papier.

le jeune Yves-Bernard jusqu'à l'âge de 13 ans. « *Toutes ces années, j'avais mon lit dans chacun de ses deux ateliers, au Guilvinec et en Belgique. J'ai le souvenir très vif d'un homme heureux dans sa peinture et dans ses collections* », se souvient-il d'une voix douce.

## Un attachement viscéral à la terre de son enfance

Un état d'esprit dont notre amateur enthousiaste a manifestement hérité. Il s'inscrit à la faculté de droit de Nantes pour se rapprocher de son Finistère. De là, le jeune homme sillonne les chemins creux de Bretagne, à moto, en voiture, carte d'état-major en main, pour embrasser toutes les beautés naturelles de la péninsule, de l'embouchure de l'Odette à l'île de Bréhat. Aujourd'hui

## Les adresses des Arts premiers

Trois musées à (re)découvrir une fois leurs portes de nouveau ouvertes :

• **AfricaMuseum, Tervuren, Belgique.**  
C'est un lieu de mémoire sur le passé colonial qui propose des expositions. Celle en cours, *Art sans pareil*, montre surtout des pièces du Congo du XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup>. [Africamuseum.be](http://Africamuseum.be).

• **Musée du quai Branly-Jacques Chirac, Paris.**  
Le musée abrite une collection d'environ 300 000 œuvres en provenance d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Elle se présente comme le résultat d'une histoire, depuis le néolithique jusqu'aux explorateurs et grands ethnologues du XX<sup>e</sup> siècle. [Quaibrnly.fr](http://Quaibrnly.fr).

• **Musée d'Arts africains, océaniques et amérindiens (MAAOA), Marseille.**  
Fondé en 1992 par l'archéologue et anthropologue Alain Nicolas, il est hébergé au Centre de la Vieille Charité. Il comprend d'imposantes collections de reliquaires, de statues et de masques. [Vieille-charite-marseille.com](http://Vieille-charite-marseille.com).

encore, ce spécialiste du droit des contrats garde un attachement inconditionnel à cette terre celte : « *Quand j'achète une nouvelle voiture, la première adresse que j'enregistre dans mon GPS est celle de la rue qui porte le nom de mon grand-père, au Guilvinec.* »

« *J'ai eu beaucoup de chance à mes débuts.* » Lors de son stage *pro deo*, comme avocat commis d'office, sa cliente lui présente le fondateur de la revue trimestrielle *Tribal Art*. « *Ce monsieur m'a abonné d'emblée à son magazine et, très vite, m'a recommandé à son tour auprès des grands acteurs du monde de l'art.* » Nous sommes au tournant des années 2000, à l'heure où le marché, déboussolé par l'hystérie de la bulle, a besoin de s'appuyer sur des experts juridiques. « *En un an, je deviens l'avocat de quasiment tous les spécialistes, marchands, galeristes et collectionneurs d'art.* » C'est aussi à cette époque que s'ouvre la première édition de *Parcours des mondes*, à Paris, un salon international, consacré aux arts d'Afrique, d'Océanie,

d'Asie et des Amériques et à l'archéologie, dont maître Debie devient le conseiller juridique.

Cette plongée rapide dans l'univers des Arts premiers s'accompagne d'une formidable curiosité de comprendre le monde. Amoureux des musées et des civilisations, Yves-Bernard Debie a démarré modestement sa collection « *par l'acquisition d'un pendentif des îles Salomon en coquillage, figurant une représentation stylisée de trois frégates, ces oiseaux marins aux ailes immenses* ». Cette attirance pour les arts d'Océanie ne le quittera pas. Très vite, il acquiert plusieurs objets rituels, comme cette remarquable statue en bois et pigments naturels des îles Tabar, en Nouvelle-Irlande, ou ces massues maories de Nouvelle-Zélande ou encore celles nombreuses de Polynésie, dont cette longue massue *u'u* (arme de combat et objet de prestige, typique des îles Marquise) en bois dur à patine brune et noire, une des pièces préférées du collectionneur, achetée 110 000 euros chez Christie's.

► A déambuler dans les salons de sa villa, on découvre une impressionnante variété d'objets : une simple stèle romaine à côté de cette trompette *horagai*, sorte de conque musicale de la période Edo au Japon, un gigantesque crâne de tricératops au pied du large escalier de bois qui fait face à une planche votive *gope*, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, en bois, chaux et pigments ocre rouge. Plus loin, on passe devant un charmant lavis signé Victor Hugo, puis, on découvre un bouclier bilobé *gula* en cuir en provenance de Tanzanie et, enfin, cette aquarelle de Gauguin, dont Yves-Bernard Debie aime les teintes tropicales et sauvages.

Sans oublier les nombreux tableaux de son grand-père où les thèmes chimériques se mêlent aux contours mystiques des civilisations d'outre-mer et d'ailleurs. Au total, sa collection, qu'il se refuse à chiffrer, compte quelque 200 objets, « dont une cinquantaine très significatifs ». Car l'avocat bruxellois est un collectionneur

atypique. Pas question pour lui d'accumuler les œuvres d'un même style, d'une même région ou d'une même période. « *Je ne suis pas un monomane, comme certains amateurs qui peuvent étaler 200 pièces d'une série. Une collection, c'est une manière de découvrir le monde, de voyager autour de mon lit*, dit-il pour paraphraser la formule de Xavier de Maistre. *Un objet appelle un livre sur la civilisation, qui incite à se plonger dans un univers entier relatif au peuple qui l'a créé.* »

Notre collectionneur affirme n'être freiné que par ses moyens financiers et, lorsqu'il fait l'acquisition d'une nouvelle pièce, le déballage a lieu en famille, en compagnie de sa fille et de ses deux garçons, à qui il raconte l'histoire et la provenance de l'objet, à la manière d'un ethnographe soucieux des détails. Comme une façon de transmettre sa passion par les images, par les formes et par les mots. Quand on lui parle de transmission justement, ce grand amoureux de la poésie de

**A terme, les plus belles pièces seront offertes à des musées, les autres, vendues**

Rimbaud et des écrits de Victor Hugo, esquisse un sourire timide sous la barbe nette. « *Je suis aussi un avocat et, à ce titre, j'ai trop souvent été témoin de successions déchirantes. Il faut absolument trouver de son vivant un destinataire pour sa collection. Et ne pas hésiter, à un moment de sa vie, à se débarrasser de certains objets, qui ont pris une valeur folle et qui pèsent alors trop lourd, afin de poursuivre l'aventure.* » Yves-Bernard Debie, qui revend rarement pour acheter, considère que certains objets importants doivent être offerts à des musées, « *et pour le reste, je préférerais les soumettre en vente publique* ». La dispersion comme une forme de pérennité.

Avec le temps, l'administrateur de la société des Amis du musée du quai Branly-Jacques Chirac constate que le regard sur les collectionneurs a évolué. « *C'est mal vu de nos jours d'être à la tête d'une collection d'art. C'est devenu synonyme de profit, voire d'usurpation. Et, en Belgique, ce sentiment est encore renforcé car la gestion normale du patrimoine privé n'est pas taxée et n'entraîne pas de déclaration aux impôts; ce qui confère un côté occulte à la circulation des œuvres d'art.* »

Entouré d'autres collectionneurs passionnés, d'amateurs d'art et d'érudits de tous bords, l'homme de loi intervient dans

divers colloques pour prolonger le débat sur le thème délicat de la restitution des œuvres emportées durant les colonisations. « *Le terme même de "restitution" induit d'emblée une opposition entre des possesseurs illégitimes et des propriétaires spoliés.* » En France, les œuvres du domaine muséal public sont réputées imprescriptibles, insaisissables et inaliénables, donc on ne peut ni les vendre ni les donner. Et de rappeler que ce principe figure à l'article 451-5 du Code du patrimoine : « *Les biens constituant les collections des musées de France appartenant à une personne publique font partie de leur domaine public et sont, à ce titre, inaliénables.* » Seul un décret peut en décider autrement.

Dans le marché restreint des Arts premiers, les prix sont très volatils et les écarts de cote sont parfois surprenants. Les belles pièces se font plus rares et les cours s'envolent. Ce qui soulève la question toujours épineuse des faux. « *Je ne suis pas un expert, mais mon œil s'est exercé, admet l'avocat. Ce sont les marchands les meilleurs connaisseurs. Entre eux, ils constituent un maillage solide qui laisse peu de place au commerce d'objets controversés. La croissance du marché va toujours de pair avec celle de l'expertise.* »

Yves-Bernard Debie fait confiance au droit et au bon sens. En optimiste éclairé, il se passionne pour les débats historiques, s'émerveille pour le vin vermeil de vosne-romanée, s'immerge dans les voyages immobiles. Et se nourrit « *de rencontres avec des personnes qui ont lu et qui ont vu* ». Pour se laisser embarquer. ●



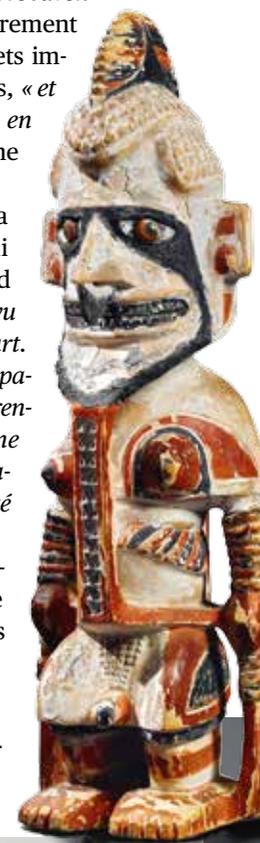
Tête Malagaan, liée au rite funéraire, île Tabar, Nouvelle-Irlande.



Bouclier de type gula, cuir, XIX<sup>e</sup> siècle, Tanzanie.



De gauche à droite : planche votive *gope*, Papouasie-Nouvelle-Guinée; couronne chamannique *sapaunpe*, Japon; masque *kepong*, Papouasie-Nouvelle-Guinée; massue de chef, Tonga; masque Sépik, Papouasie-Nouvelle-Guinée; mannequin articulé académique en bois; sculpture Malagaan, Nouvelle-Irlande.



Statue Uli de Madan, Nouvelle-Irlande.



Paul Gauguin, *Tahitienne*, aquarelle et fusain sur papier, premier voyage à Tahiti, vers 1891; ornements et massue des îles Marquises.



Sculpture Totok, rites Malagaan, bois, yeux en opercule de turbo, pigments naturels, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, Nouvelle-Irlande.



Massue *u'u*, bois, îles Marquises.



De gauche à droite : sculpture Malagaan, Nouvelle-Irlande; lance Taiaha et herminette cérémonielle maories, Nouvelle-Zélande; reliquaire Kota, Gabon; couteaux en bois et dents de requin, îles Gilbert - Kiribati; éventail océanien.